

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées](#)[CNAM FG 15 \(23\)](#)[Item Jean-Baptiste André Godin à Charles Pellarin, 3 janvier 1883](#)

Jean-Baptiste André Godin à Charles Pellarin, 3 janvier 1883

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[3 janvier 1883](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Pellarin, Charles \(1804-1883\)](#)

Lieu de destination65, avenue d'Orléans, Paris

Scripteur / Scriptrice[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

RésuméGodin présente à Pellarin ses vœux de bonne année. Il le remercie d'avoir signalé dans sa lettre du 18 décembre 1882 une erreur commise par le journal *Le Devoir*. Il le remercie également pour les félicitations qu'il lui a adressées dans sa lettre du 28 décembre 1882 pour les distinctions qu'il a reçues, qui pourraient, espère-t-il, donner de la publicité à l'association du Famillistère.

NotesJean-Baptiste André Godin est nommé chevalier de la Légion d'honneur par décret du 23 décembre 1882 ; le 24 décembre 1882, il reçoit à Saint-Quentin des mains du ministre du Commerce Pierre Legrand (1834-1895) la croix de chevalier de la Légion d'honneur et les palmes d'officier d'Académie (voir en ligne : <https://www.leonore.archives-nationales.culture.gouv.fr/ui/notice/165988>, consulté le 20 août 2023 ; voir « M. le ministre du Commerce à Saint-Quentin », *Le Devoir*, 31 décembre 1882, n° 225, p. 827-828 [en ligne : <https://cnum.cnam.fr/pgi/fpage.php?P1132.6/828/100/836/0/0>, consulté le 21 août

2023])

SupportLa copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#), [Prix et récompenses](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Quin 3 Janvier 1883

Mon cher ami,

Je dois d'abord vous
exprimer mes vœux de
bonne année et mon vif
désir de savoir votre
santé parfaitement rétablie.

Mais probablement que
ces temps humides ne nous
sont pas favorables.

Je vous remercie de
votre lettre du 18 décembre
contenant vos observations
à l'adresse du "Devoir". Il
n'y a qu'une excuse
que vous approuvez.

M. Pellerin.

bien, c'est qu'il est dif-
ficile qu'un journal
passe toujours sans
quelque erreur. Celle que
vous avez signalée en
est une qui m'a échappé.

Quant à votre lettre
du 18 d^{re} je suis sen-
sible aux félicitations
qu'elle contient. Mais
les distinctions que j'ai
reçues n'auraient pas
de valeur pour moi,
si elles ne devaient être
un motif de publicité
et de propagande pour
l'association du Familisme.

J'ai donc besoin d'at-
tendre encore quelques
jours pour voir si les
espérances qu'elles
m'ont fait concevoir
se réaliseront.

Adieu, mon cher
ami. L'assurance de
mes meilleurs sentiments.

Godwin